



**Motion  
Conseil scientifique de l'Institut SHS du CNRS**

**Objet : Profilage des postes au concours CR**

Le CSI constate qu'en 2013 encore, l'INSHS a profilé une proportion beaucoup plus importante des postes mis au concours CR que les autres instituts. Après en avoir discuté avec les présidents de section, il réaffirme son attachement au principe de concours « ouverts » et donc à une limitation de la proportion de postes fléchés ou coloriés.

**Motion adoptée le mardi 2 juillet 2013**

**21 votants.**

**Vote : 21 oui.**

Sophie DUCHESNE  
Présidente du CSI

**Destinataires :**

M. Alain Fuchs, Président du CNRS

M. Joël Bertrand, directeur général délégué à la science

M. Patrice Bourdelais, directeur de l'inSHS

M. Bruno Chaudret, président du Conseil scientifique du CNRS

M. Philippe Buettgen, président de la Conférence des Présidents du Comité National  
Mesdames et messieurs les présidents des sections et CID rattachées à l'InSHS.